

A. Informations générales

- La Police Municipale va travailler en horaires décalés sur la période estivale. Un soir aléatoire par semaine, les agents assureront des rondes jusqu'à Minuit.
- Les premières caméras de vidéo protection ont permis d'aider à la résolution d'enquêtes sur des infractions (incivilités et cambriolage de l'école Florian).
 - On est en train d'installer des films thermiques sur les vitres des écoles et des brasseurs d'air dans chaque classe des 3 groupes scolaires. On réfléchit à l'installation de casquettes de fenêtres comme des petites ombrières.

B. Questions-Réponses

➤ NUISANCES

Q : Nuisances sonores au niveau de la cave céréalière et d'entreprises alentours.

Compresseurs de la MSA très bruyants.

R : Intervention pour sensibilisation auprès des entreprises

Q : Problème de bruits avec l'entrepôt Sanchez Chemin d'Arnavielle. Bruits de ferraille + bruit des crapauds dans le bassin de rétention.

R : Il faut vérifier que le bassin de rétention ne reste pas plein.

Q : Problème de chiens qui aboient jour et nuit de l'autre côté vers le chemin de la Massipe, vers l'impasse de l'Oliveraie. Même gêne impasse des Pétunias.

R : Il faut contacter la Police Municipale qui pourra éventuellement voir avec le médiateur canin de l'Agglo.

➤ PREVENTION / SECURITE

Q : Non-respect de la priorité à droite sur le chemin des Caves. Peut-on mettre un stop sur le chemin d'Arnavielle ?

R : Cela risque d'inciter les gens à rouler encore plus vite sur le chemin des Caves.

Q : Problème de vitesse excessive sur le chemin des Caves. Peut-on mettre des coussins berlinois, un feu tricolore ou un radar de chantier ?

R : Impossible de mettre des coussins berlinois qui s'avèrent inefficaces, tout comme les ralentisseurs répondant aux dernières normes. De plus le Conseil Départemental refuse sur ce type de voies. Par-contre, on peut envisager de réaliser un plateau. Quant au radar de chantier, c'est l'Etat qui gère et le lieu ne correspond pas aux critères d'installation.

Les feux tricolores pourront-être privilégiés dans des lieux accidentogènes. Ce qui est le cas par exemple du passage piétons devant l'Escale route de Bagnols. Montant de l'investissement : 50 000 €.

Q : Pourrait-on réaliser une chicane sur le chemin d'Arnavielle ?

R : Après échanges avec les riverains cela pourrait être une bonne idée. Il faut la chiffrer sachant qu'il sera nécessaire de buser.

Q : Peut-on accentuer les contrôles de vitesse ?

R : Nous avons relancé la gendarmerie pour mettre en place plus de contrôles sur la route de Bagnols, de St-Privat et de Salindres y compris conjointement avec la PM.
Celle-ci va intensifier ses à fort trafic.

Q : Pourrait-on travailler en coordination avec la Police Municipale d'Alès forte d'un nombre d'agents plus importants ?

R : Non, par contre, on peut faire appel à la police rurale intercommunale (8 agents) qui peut agir sous l'autorité du maire de la commune. Ex ils sont notamment venus à l'occasion de la fête de la musique.

Q : Signalement d'un panneau caché par la végétation débordant d'une propriété

R : => **Action PM**

Q : Il faudrait rendre plus lisibles les panneaux d'interdiction de passage pour les camions qui sont obligés de repartir en arrière et faire demi-tour sur le chemin d'Arnavielle.

R : La PM a été sensibilisée et est encouragée à verbaliser.

On a limité la circulation aux 5,5 tonnes sur les chemins des Blacous, de la Pouzotte et de La Vabre.

Si la PM a l'information sur le lieu, le jour et l'heure, elle peut essayer de retrouver le véhicule concerné en revisionnant les enregistrements des caméras de vidéo-protection.

Q : Problème de sortie du chemin des Caves sur la rocade. On débouche sur une deux voies et il est rare que les deux véhicules s'arrêtent.

R : C'est du ressort d'Alès et du département. Quoiqu'il en soit la ville de SPV refuse l'interdiction de tourner à gauche.

Q : Problème d'un terrain pas débroussaillé, enclavé derrière la cabane de chevaux.

R : On va contacter le propriétaire

➤ ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

Q : La mairie ne tond qu'un côté du ruisseau Chemin d'Arnavielle ?

R : Car la commune n'est propriétaire que de la moitié du ruisseau. On va vérifier que ça n'entrave pas le passage de l'eau

Q : Peut-on avoir un conteneur supplémentaire pour ne pas avoir à traverser la route au niveau du n° 11 chemin des Caves ?

R : On va voir avec les services d'Alès Agglo

Q : Coût de la TOM particulièrement élevé pour un foyer de deux personnes ≈ 800 €.

R : Deux façons de faire payer la TOM : Faire payer une redevance avec un service personnalisé (gestion municipalité avec de nombreux problèmes de recouvrement) ou la lier à la taxe foncière en fonction de la base locative du logement. (Gestion directe par les services des impôts). Choix a été fait de lier à la TF.

Pour info, L'Etat a mis une taxe importante et qui va progresser d'année en année sur l'enfouissement des déchets. Il est donc important de trier.

Q : 4 rouleaux de sacs jaunes par an quand on a 3 ados à la maison, c'est insuffisant. Pourrait-on en avoir plus ?

R : La règle a été dictée par Alès Agglomération. Mais on va réfléchir à un peu plus de flexibilité pour les familles nombreuses.

Q : La benne à cartons du giratoire de la SNR est toujours pleine.

R : Elle est vidée tous les vendredis en prévision du week-end.

➤ DIVERS

Q : Où en est la recherche de médecins ?

R : Un local a été acheté au cœur du village. Un premier médecin intéressé ne pouvait pas s'engager avant 1 an. Deux autres médecins sont intéressés. Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plans. On espère le début des travaux à l'automne 2026 pour une ouverture début 2027.

Q : Quelle est la hauteur des murets qu'on peut construire ?

R : 60 cm le long des voies communales, 2 m entre voisins. Il est possible de consulter le règlement du PLU sur le site de la mairie.

Q : La mutuelle communale est-elle toujours d'actualité ?

R : Oui, la mutuelle AESIO tient une permanence en mairie 2 fois par an, mais il est possible de les contacter.

A. Informations générales

- Aménagements sur la route de Bagnols réalisés :
 - Passage en AGGLOMERATION (50km/h)
 - Abri de bus supplémentaire
 - Projet : réaliser un trottoir, implanter un feu tricolore au droit d'Escale et abaisser à cet endroit la vitesse max à 30 km/h
 - Le terrain en zone d'activité économique des Fauvettes derrière le centre de loisirs doit être découpé en 4 lots avant revente.
- Une société devait s'installer derrière les bâtiments Minet, mais le projet a été abandonné
- Le PLU a été modifié pour qu'un maraîcher puisse installer des serres au chemin des Sports. Celui-ci a démarré son activité et la municipalité encourage les Saint-Privadens à s'y approvisionner.
- Les éclairages du stade vont être rénovés en LED et mis aux normes courant juillet. Nous avons obtenu une subvention de la FFF.
- Il a été acté la mise en place d'horaires décalés de la Police Municipale pendant l'été pour couvrir des plages plus grandes et pouvoir patrouiller en soirée.

B. Questions-Réponses

➤ NUISANCES

Q : Problème de couvercle conteneur poubelle qui se soulève avec le vent et tape sur la clôture du n°45.

R : Possibilité de faire un entourage bois avec en supplément des crochets pour pendre les sacs jaunes

Q : Quid des bâtiments occupés par la société WBI en redressement ?

R : Il y a un projet de rachat en cours, mais rien n'est finalisé.

Q : Que peut-on faire contre les nuisances sonores de la société SANFAS (bruit de déchets jetés dans des bennes, déplacement des transpalettes) qui ne font qu'augmenter depuis 5 ans et deviennent pénibles à supporter ?

R : On peut les sensibiliser via un courrier ou une visite sur place.

Q : Nuisances sonores dues à l'extension de la société ASTEC.

R : Le permis a été déposé et répond au PLU. IL s'agit de nuisances de chantier.

➤ PREVENTION/SECURITE

Q : Un bassin de rétention devait être réalisé par la société ASTEC. Ce n'est pas le cas et le terrain risque d'être inondé en cas de fortes pluies.

R : La municipalité vérifiera la conformité des travaux à la fin de ceux-ci

Q : Comment régler le problème de vitesse excessive route de St-Privat ? Peut-on mettre un radar ?

R : C'est l'Etat qui décide des emplacements de radars.

Q : L'éclairage public s'éteint à 11 h. Pourrait-on faire de horaires différents l'été et l'hiver ?

R : Cela pourrait-être possible avec des horloges astronomiques de dernière génération. A réfléchir suite retour expérience.

➤ FINANCES

Q : Coût de la TEOM particulièrement élevé pour un foyer de deux personnes ≈ 800 €.

R : Celle-ci est calculée en fonction de la valeur locative du logement. (Gestion directe par les services des impôts). D'où des coûts relativement élevés pour des ménages à 2 personnes occupant de grandes maisons.

Q : Coût de l'abonnement de l'eau plus cher que le coût des m³ consommés (60 m³ / an)

R : Il y a eu un doublement de l'abonnement il y a 3 ans. Il a été listé pour plus de 150 M€ d'investissements nécessaires sur les 10 ans à venir (Réduction des fuites d'eau, amélioration de la qualité de l'eau en lien avec de nouvelles normes, nouvelles STEP...). Ex. Une nouvelle station d'épuration est en projet sur SPV.

Un lissage des tarifs est prévu afin qu'à terme, tous les habitants de l'Agglo paient le même tarif.

➤ TRAVAUX DE VOIRIE

Q : Peut-on reprendre à nouveau les bouches d'égout devant le n° 20 route de ST-Privat, pour éviter qu'elles claquent quand un véhicule passe ?

R : On contactera le Département en charge de cette voirie pour la reprendre ou insérer des caoutchoucs

➤ DIVERS

Q : Où en est la recherche de médecins ?

R : Un local a été acheté au cœur du village. Un premier médecin intéressé ne pouvait pas s'engager avant 1 an. Deux autres médecins sont intéressés. Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plans. On espère le début des travaux à l'automne 2026 pour une ouverture début 2027.

Q : Il ne reste plus qu'un dentiste dans le cœur du village. Peut-on faire quelque chose ?

R : Le dentiste en place ne nous a pas sollicités.

A. Informations générales

- Un projet de logements inclusifs est en cours d'étude au centre du village. Il permettra d'accueillir des seniors et des personnes en situation de handicap. Le CCAS aura la charge de l'animation.
- Dernièrement, l'adjoint en charge du handicap accompagné d'agents des services techniques a rencontré un jeune Saint-Privaden circulant à fauteuil roulant pour cerner les difficultés qu'il rencontrait pour circuler dans le quartier de Mazac. Cela a permis de mettre en évidence que des panneaux mal positionnés gênaient le passage sur le trottoir. Le nécessaire a été fait.

⇒ Une analyse analogue va être menée sur tous les secteurs de la commune.

- La commune fait face à une baisse des recettes et une hausse des dépenses contraintes. Ce qui met en péril son équilibre financier. Une réunion publique sera organisée à l'automne pour en parler et évoquer les solutions devant être mises en place.

B. Questions-Réponses

➤ HABITAT

Q : L'immeuble en face du foyer Simone Veil sera terminé en octobre 2026. Il est composé de 12 logements.

Q : Y a-t-il des projets de logements aidés en cours ?

R : Un projet sur le chemin des Bleuets avec 55 logements répartis sur 4 terrains et un projet de 16 lots à bâtir et 16 logements aidés sur le ch du Viget

Certains ne veulent pas de logements aidés et préfèrent que la commune paye une amende.

C'est à la fois une erreur au regard de la population qui a droit aux logements sociaux (famille monoparentale, jeunes actifs, couples retraités etc.), et une méconnaissance de la loi car lorsqu'une situation de carence est confirmée, le préfet peut récupérer le droit de préemption de la mairie et décider à sa place et sans aucune concertation des projets de construction.

Q : Peut-on faire en sorte que les Saint-Privadens soient prioritaires pour les nouveaux logements aidés ?

R : Malheureusement pas suffisamment. La municipalité étant réservataire d'une faible part du nombre de logements. Et pour cela la commune accepte de garantir les emprunts des bailleurs pour obtenir quelques logements réservés de plus.

➤ PREVENTION / SECURITE

Q : Comment fonctionnent les caméras mises en place ? Les images sont-elles regardées en continu ?

R : Non, les images sont enregistrées et peuvent être étudiées à la demande de la gendarmerie ou en cas de cambriolage sur une durée de 30 jours.

Q : Beaucoup de nuisances sur la place Florian (bruit, déchets, bombonnes de protoxyde d'azote, etc). Que compte faire la mairie ?

R : D'abord, ne pas hésiter à faire le 17. Moins de problèmes depuis que certains ont été identifiés grâce aux caméras justement.

Q : Beaucoup d'automobilistes empruntent le sens unique autour du parc Olympes de Gouge dans le mauvais sens. Les gens qui se garent dans la montée le long de la haie sont gênés pour sortir de leur voiture. De plus, la sortie sur la route du haut est sans visibilité.

Ne serait-il pas plus judicieux de changer le sens de circulation ?

R : A réfléchir.

Q : L'absence de trottoir sur la première partie du chemin des Caves pose des problèmes de sécurité. Qu'est-ce qui est prévu ?

R : Le projet est de passer ce chemin à 50 km/h et de faire des contrôles. Il n'est possible de construire des trottoirs partout pour des raisons financières. Sont privilégiés les secteurs urbanisés.

Q : OLD : Problème d'entretien sur un terrain positionné au-dessus de la propriété située au n°77 D vieille route de Salindres. Cela encourage la prolifération de serpents dans son jardin, dangereux pour sa petite fille.

R : La mairie va intervenir. Possibilité de faire faire l'entretien et d'envoyer la facture au propriétaire.

➤ NUISANCES

Q : Gros problèmes de nuisances sonores aux alentours de la salle des Eglantiers (sono à l'extérieur jusqu'à 5h du matin, pétards, feux d'artifices, klaxons des voitures, etc.). Peut-on faire quelque chose pour réduire ces nuisances au moins à partir d'une certaine heure ?

R : Le règlement est très strict lors de la signature du contrat de location. Malheureusement, il n'est pas respecté.

On va réfléchir à des moyens techniques ou des cautions particulières sur le respect du règlement.

Il a été acté la mise en place d'horaires décalés de la Police Municipale pendant l'été pour couvrir des plages plus grandes et pouvoir patrouiller en soirée ; Mais pas le week-end pour le moment.

➤ ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

Q : Possibilité de rajouter des poubelles aux abords de la salle des Eglantiers ?

R : A Voir

Q : Possibilité d'avoir 1 ou 2 arbres à tri sur le chemin des Eglantiers

R : Oui.

Q : Projet d'extension de la SNR. Les riverains ont apprécié la réunion d'information proposée par la SNR, mais regrettent de n'avoir pas été informés plus tôt, alors que les rumeurs circulaient déjà.

R : Il y a eu beaucoup de changements au fil du temps et des modifications ont été apportées encore récemment notamment pour améliorer l'insertion du bâtiment sur le site. Cet investissement est rassurant pour l'avenir de NTN-SNR sur le territoire.

➤ DIVERS

Q : Où en est la reprise de la pharmacie du village ?

R : Des pharmaciens locaux seraient intéressés par la racheter, mais il y a un contentieux en cours empêchant de juger la rentabilité de la rentabilité en cas de rachat.

Q : Où en est la recherche de médecins ?

R : Un local a été acheté au cœur du village. Un premier médecin intéressé ne pouvait pas s'engager avant 1 an. Deux autres médecins sont intéressés. Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plans. On espère le début des travaux à l'automne 2026 pour une ouverture début 2027.

A. Informations générales

- En ce nouveau mandat municipal il a été créé 2 nouvelles délégations :
 - « Environnement et alimentation durable » à Mme Catherine Lançon
 - « Citoyenneté et handicap » à M Robert Mailho.
 - ⇒ Sensibilisation aux difficultés de circulation pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour les mamans avec des poussettes.
 - ⇒ Création d'un Conseil Municipal des Jeunes pour les sensibiliser à la citoyenneté.
- Un ralentisseur a été repris pour qu'un jeune mal-voyant puisse circuler en sécurité. RD 216 à proximité de la Place St Jean.
- Un projet de logements inclusifs est en cours d'étude au centre du village. Il permettra d'accueillir des séniors de plus de 65 ans et des personnes en situation de handicap qui doivent être autonomes. Il est composé de 10 logements et d'une salle commune. Le CCAS aura la charge de l'animation. Le permis sera déposé courant octobre.

B. Questions-Réponses

➤ PREVENTION / SECURITE

Q : Une personne s'inquiète pour les feux de la St-Jean dans cette période de sécheresse et de canicule.

R : Le feu a été réduit avec seulement 2 palettes et éloigné des habitations.

Q : Que peut-on faire contre les camions de 40 tonnes qui circulent sur la route de St-Privat ?

R : La PM a été sensibilisée et est encouragée à verbaliser.

On a limité la circulation aux 5,5 tonnes sur les chemins des Blacous, de la Pouzotte et de La Vabre.

L'idéal est de pouvoir obtenir la plaque d'immatriculation.

Mais si la PM a l'information sur le lieu, le jour et l'heure, elle peut essayer de retrouver le véhicule concerné en revisionnant les enregistrements des caméras de vidéo-protection.

Q : Peut-on faire quelque chose pour régler le problème de nuisances sonores dues aux pavés devant le Parc intergénération ?

R : On travaille sur un projet de plateau ralentisseur, réalisation prévue en 2026-2027. Et les pavés seront supprimés par dans le cadre de ce même

Q : Problème de vitesse excessive des automobilistes

R : Nous avons relancé la gendarmerie pour mettre en place plus de contrôles sur la route de Bagnols, de St-Privat et de Salindres. Certains contrôles se font conjointement avec la Police Municipale

La PM seule va intensifier ses contrôles sur les chemins du Viget et des Caves, et sur les voies communales à fort trafics.

Q : Où en est le projet de rénovation de la voirie du lotissement des Chênes ?

R : Les demandes de devis sont en cours. Des réunions de concertation avec les riverains seront organisées.

Q : Peut-on intégrer la patte d'oie en dessous de la mairie dans le projet ?

R : Oui, c'est prévu.

Q : Peut-on mettre des ralentisseurs sur la route de St-Privat ?

R : Non, c'est une route départementale à fort trafic, limitée à 70KM/H

➤ ENVIRONNEMENT / QUALITE DE VIE

Q : Les écoles sont-elles climatisées ?

R : Ce n'est pas le choix de la municipalité, sachant que les groupes scolaires sont moins concernés en termes de durée d'exposition à la chaleur.

Nous avons choisi de poser des films thermiques sur les fenêtres (FAIT) et des brasseurs d'air vont être installés dans toutes les classes.

Q : Quid du projet d'installation d'ombrières ?

R : Le projet est tombé à l'eau. La société n'avait pas négocié le tarif de revente de l'électricité produite, avant que celui-ci ne soit revu à la baisse. De ce fait, la rentabilité financière n'était plus assurée.

Q : Quid du projet de parc de panneaux photovoltaïques plaines de la VABRE?

R : Il s'agissait d'un projet d'agrivoltaïsme qui s'est avéré peu sérieux. Nous n'avons pas souhaité modifier le PLU pour le faire aboutir.

Q : A signaler des problèmes de propreté sur la place St-Jean le matin, encombrée de sacs Mac-Do.

R : Nos agents de propreté passent régulièrement sur l'ensemble des secteurs de la commune

Q : Peut-on espérer une baisse de la TOM ?

R : Il existe deux types de mode gestion du paiement de la TOM :

- En lien avec la Taxe Foncière basée sur la valeur locative, donc gérée par l'Etat par le biais de la taxe foncière. (Choix fait par Alès Agglomération)
- Sous forme de redevance pouvant être assujettie à la véritable utilisation, à gérer par la collectivité. Le problème de cette solution est le nombre d'impayés et les difficultés de recouvrement qui nous incomberaient. De plus, cela encourage les dépôts sauvages.

Q : Présence de bombes de protoxyde d'azote déposés sur le sol.

R : Même problématique que pour les autres déchets de voirie... Ponctuellement nous installons des caméras de chasse, pour essayer d'endiguer le phénomène.

Q : Quelle est votre position quant à la réhabilitation de la vieille voie ferrée ?

R : Le maire souhaite préciser que l'article du Midi Libre a mal communiqué en écrivant que le Conseil Municipal avait approuvé la réouverture de la ligne, alors que le vote a porté sur le lancement de l'étude environnementale qui pourrait justement avoir pour effet de remettre en cause le projet. Le vote pour la réouverture dans un précédent conseil municipal a été bcp plus partagé. Notamment nous regrettons vivement que St Privat des Vieux n'ait à subir que les nuisances potentielles mais pas les avantages (présence d'une halte sur la commune).

Q : OLD : Inquiétude sur les consignes données et qui pourraient être utilisés à mauvais escient par les assurances en cas d'incendie.

R : Les préconisations sont précisées sur le site de la mairie.

➤ DIVERS

Q : Où en est la recherche de médecins ?

R : Un local a été acheté au cœur du village. Un premier médecin intéressé ne pouvait pas s'engager avant 1 an. Deux autres médecins sont intéressés. Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plans. On espère le début des travaux à l'automne 2026 pour une ouverture début 2027.

Q : Où en est la reprise de la pharmacie du village ?

R : Des pharmaciens locaux seraient intéressés par la racheter, mais il y a un contentieux en cours empêchant de juger de la rentabilité en cas de rachat.

Q : L'épicerie va-t-elle rouvrir ?

R : Un contrôle des services d'hygiène a entraîné sa fermeture subite. Attente des actions correctives. La mairie a rapidement réalisé les aménagements qui étaient de son ressort.